

PLAN DE PREVENTION

(Décret 92-158 du 20/02/92)

| ULCO | Entreprise Extérieure (EE) |
|---|---|
| Coordonnées : Université du Littoral-Côte d'Opale 1, place de l'Yser B.P. 71022 59375 Dunkerque cedex Représentée par : Monsieur Hassane SADOK En qualité de : Président Tél. : 03/28/23/73/73 Responsables des secteurs concernés : Responsable Santé Sécurité au Travail: Madame Maryline SWITALSKI Tél. : 03/28/23/73/17 Membre CHSCT présent : | Coordonnées : Représentée par : En qualité de : Tél. : Responsables des secteurs concernés : Responsable Hygiène et sécurité Tél. : Membre CHSCT présent : |
| TRAVAUX A REALISER | |
| Nature des travaux : | |
| Lieu d'intervention : | Début des travaux : Fin des travaux : Nombres d'heures estimées : Plage horaire : Effectif : |
| NOMS DES PERSONNES DE L'EE INTERVENANT SUR LE SITE | |
| | |
| AVIS DES MEDECINS DU TRAVAIL | |
| Médecin du travail ULCO | Médecin du travail EE |
| Nom : Coordonnées : Tél. : Observations : | Nom : Coordonnées : Tél. : Observations : |

LOCAUX ET INSTALLATIONS MIS A LA DISPOSITION DE L'EE**Locaux et installations****Situation****ORGANISATION DES SECOURS**

| | | | |
|--|------|-----------|---------------------------|
| Secouriste le plus proche de l'opération de l'ULCO | Nom | Téléphone | Date du dernier recyclage |
| | | | |
| Secouriste le plus proche de l'opération de l'EE | Nom | Téléphone | Date du dernier recyclage |
| | | | |
| Organisation des premiers secours | SAMU | POMPIERS | Organisation interne |
| | 15 | 18 ou 112 | |

A partir des téléphones des bâtiments de l'ULCO, faire le 0 avant de faire les numéros de secours

| | | |
|--|-------------|------------------------------|
| Emplacement de la trousse à pharmacie | | |
| Mesure prise en cas de travailleurs isolés | | |
| Accès de secours | | |
| En cas d'accident, Qui prévenir ? | ULCO | Entreprise Extérieure |
| | | |

CONDITIONS DE PARTICIPATION

A utiliser lorsque plusieurs entreprises interviennent sur le même site :

Qui fait quoi :

Donneur d'ordre :

HABILITATIONS**Permis nécessaires :**

Permis feu

Autorisations, habilitations :

- Electricques
- Cariste
- Nacelle
- Ponts roulants
- Montage et démontage des échafaudages

INFORMATIONS DES PARTIES INTERESSEESCHSCT Inspection du travail Information du personnel par affichage sur site de la réalisation des travaux **INSPECTION COMMUNE DES LIEUX****NOMS DES PERSONNES PRESENTES LORS DE LA REDACTION DU PLAN DE PREVENTION****ULCO****Entreprise Extérieure**

Le responsable de l'entreprise extérieure ou son représentant déclare :

- 1) Avoir procédé, ce jour, à l'inspection du site d'intervention, sous les conseils du responsable technique du site de l'Université du Littoral Côte-d'Opale concerné par les travaux ;
- 2) Avoir pris connaissance du lieu d'intervention, des voies d'accès et de dégagement, des zones et matériels pouvant présenter des dangers.

Le responsable de l'entreprise extérieure ou son représentant certifie :

- 1) Avoir pris connaissance des instructions et consignes générales de sécurité de l'Université du Littoral Côte d'Opale
- 2) Ainsi que des consignes particulières et des mesures prises dans le cadre du plan de prévention et d'en avoir informé le personnel.

Le responsable de l'entreprise extérieure ou son représentant s'engage :

- 1) A prendre et à faire respecter, sur son chantier, les mesures nécessaires à la prévention des risques pour ce qui le concerne ;
- 2) A appliquer les mesures définies conjointement dans le plan de prévention.

Effectuée le, à

REMARQUES GENERALES**LISTE DES DOCUMENTS JOINTS AU PRESENT PLAN DE PREVENTION****par l'ULCO****par l'EE**

AVIS DU CHSCT ET REMARQUES

Date :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Remarques éventuelles :

SIGNATAIRES

ULCO

Entreprise Extérieure

Noms et prénoms des représentants sur site

Noms et prénoms des représentants sur site

Nom, date et signature du Président
précédés de la mention " lu et approuvé"

Nom, date et signature du Directeur ou de son Représentant
précédés de la mention " lu et approuvé"

ANALYSES DES RISQUES PRINCIPAUX

| Nature du risque | Facteurs de risques associés | Action de prévention et de protection retenues | A la charge de ULCO |
|---|--|--|---------------------|
| Circulation | <input type="checkbox"/> Circulation véhicules légers, poids lourds engin de levage et/ou de manutention <input type="checkbox"/> Circulation de piétons | Balisage de la zone et respect du plan de circulation Présentation d'un plan de circulation | |
| manutention Levage | <input type="checkbox"/> Manutention en hauteur <input type="checkbox"/> Chute d'objet/personne <input type="checkbox"/> Elingage <input type="checkbox"/> Stockage <input type="checkbox"/> Conduite engin de manutention et/ou levage | Présence d'1 vigie au sol Balisage de la zone de travail au sol et signalisation Utilisation d'élingue conforme Balisage de la zone de stockage au sol et signalisation CACES et/ou autorisation de conduite | |
| Hauteur | <input type="checkbox"/> Travaux en hauteur <input type="checkbox"/> Chute d'objet/ou personne <input type="checkbox"/> Travaux à l'échelle | Utilisation d'échafaudage nacelle conforme Port du harnais de sécurité et garde corps conforme Utilisation d'une échelle conforme et fixée | |
| Incendie et explosion | <input type="checkbox"/> Soudure, meulage, découpage et travaux par points chauds <input type="checkbox"/> Présence de solide et/ou liquide inflammables <input type="checkbox"/> Présence d'huile <input type="checkbox"/> Présence de vapeur ou de gaz inflammables <input type="checkbox"/> Incendie dû à une cigarette | Etablir un permis de feu et joindre au plan de prévention Evacuation, nettoyage, rangement Surveillance après réalisation des travaux Utilisation de bâches ignifugées Ventilation Interdiction de fumer dans les ateliers | |
| Chimique | <input type="checkbox"/> Manipulation et utilisation de substances dangereuses <input type="checkbox"/> Stockage de substances dangereuses | Utilisation des équipements de protection individuelles adaptés- identifier les zones de stockage des substances dangereuses Stocker les substances dangereuses dans un endroit ventilé, à l'abri de toutes sources incandescentes | |
| Rayonnements ionisants | <input type="checkbox"/> expositions aux rayonnements ionisants liées à la présence de sources radioactives et/ou d'appareils électriques générateur de rayons X | Identifier les zones de travail réglementées Identifier et localiser les sources Proscrire les interventions ext. simultanées aux travaux sous rayonnements ionisants Informer la PCR Port des EPI adaptés Lire dans le règlement intérieur la partie spécifique aux RI | |
| Electrique | <input type="checkbox"/> Appareil sous tension <input type="checkbox"/> Risque de contact direct ou indirect | Consignation électrique Utilisation des équipements de protection individuelles adaptés- de matériels adaptés et conformes Travail hors tension | |
| Environnement | <input type="checkbox"/> Emissions de poussières <input type="checkbox"/> Emission de bruit | Utilisation des équipements de protection individuelles adaptés- | |
| Matériaux | <input type="checkbox"/> Projections | Utilisation des équipements de protection individuelles adaptés- | |
| Autres (biologiques, amiante, coactivité....) | | | |

|

